



INTERVIEW de JEAN-PIERRE COURTIAU

En tant que responsable de la mission de la formation continue des architectes, à la Direction Générale des Patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication, pourquoi soutenez-vous particulièrement le développement des formations aux métiers de la ville et des territoires ?

Aujourd'hui, les compétences professionnelles requises dans le cadre de l'aménagement des espaces urbains sont complexes. En effet, interviennent de nombreux décideurs à des échelles différentes, qu'il convient de coordonner dans une politique commune et une programmation globale. La priorité de ces formations est d'adapter les pratiques professionnelles à la mise en œuvre des lois récentes sur l'aménagement du territoire et le renouvellement urbain. Les enjeux plus précisément liés à la politique de la ville et à ses périphéries, au paysage et à leurs représentations sont également à prendre en compte.

En tant que responsable de la mission formation continue des architectes à la Direction Générale des Patrimoines, je suis donc directement concerné et la formation aux métiers de la ville et du territoire est une de mes priorités. Or pour l'instant, sur une centaine de formations continues proposées, seules neuf concernent ces domaines. Ce sont en effet des thèmes difficiles et les architectes prescripteurs ne savent généralement pas comment faire pour les aborder.

Les architectes doivent s'adapter en permanence aux innovations, en particulier dans le domaine de la construction, mais aussi aux changements qui concernent la ville, et ce n'est pas encore acquis. Au départ les architectes ne sont pas des urbanistes, parmi eux ceux qui font de l'urbanisme ont fait un travail progressif de changement d'échelle. Ils sont passés de la parcelle à la rue, à l'avenue pour finalement s'intéresser à l'espace public.

L'enjeu pour moi depuis quelques années est de positionner les architectes sur des thèmes expérimentaux, innovants. Il s'agit de leur donner de nouvelles capacités professionnelles dans des domaines pour lesquels ils s'avèrent peu formés dans les écoles d'architecture (urbanisme, développement durable, accessibilité Personnes à Mobilité Réduite...).

Quels sont pour vous les enjeux de la démarche programmatique dans le champ urbain?

La formation à la démarche de programmation pour les architectes était au départ au stade de l'expérimentation avec l'Institut de Programmation en Architecture et Aménagement et ceux qui ont initié cette démarche à la SFA (Société Française des Architectes) étaient des défricheurs dans ce domaine. Aujourd'hui, la formation à la programmation architecturale existe et même si l'adoption de la démarche n'est pas complètement passée dans les mœurs, les maîtres d'ouvrage ont pris conscience de son

intérêt. En effet, les programmeurs sont aujourd'hui de plus en plus sollicités par les maîtres d'ouvrage, qu'ils assistent tout au long du processus des études préalables, de la définition du projet architectural ou du programme. La démarche programmatique est le fondement même de tout projet de construction, en favorisant le dialogue entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre.

En ce qui concerne la programmation urbaine, la situation est bien différente car l'objet de la programmation est tout autre, les méthodes ne sont pas du tout de même nature, les acteurs sont plus nombreux, les échelles sont différentes et multiples, les relations maître d'ouvrage et maître d'œuvre ne sont plus les mêmes et les enjeux politiques sont plus complexes. Globalement, le travail est bien plus compliqué et les architectes doivent se former à cette démarche pour être aguerri dans de tels contextes.

En quoi cela vous semble-t-il important de former ensemble les architectes, les urbanistes, les programmistes et les équipes de maîtrise d'ouvrage à la démarche de programmation urbaine ?

La Direction Générale des Patrimoines est chargée d'appliquer la loi de 1977 sur l'architecture, néanmoins je considère qu'il est de notre devoir de permettre aux architectes de confronter leur manière de travailler et leur démarche à celles des autres professionnels, maîtres d'ouvrage, urbanistes, etc...

Les stagiaires, au cours d'évaluations de stages de longues durées, confirment souvent que la confrontation entre professionnels d'origines différentes est toujours très enrichissante et le dialogue permet une meilleure compréhension des enjeux, ce qui est essentiel pour formuler la commande, puis concevoir, faire évoluer et mener à bien le projet. C'est pourquoi, cette mixité dans le champ de la formation continue est très intéressante.

Quels sont à votre avis les perspectives de demain pour la formation continue ? Quels seraient pour vous les champs prioritaires à développer ? Quels sont les grandes mutations qui se profilent au travers de l'action des pôles régionaux de formation continue (évolution des pratiques, de la demande, apparition de nouveaux acteurs...) ?

Je pense qu'il est important d'une part, de poursuivre le développement des formations au développement durable, à la réhabilitation du bâti et aux questions d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite et d'autre part, de développer en priorité les formations à la programmation, car c'est un domaine qui peut vraiment faire évoluer les pratiques des architectes.

Concernant les pôles régionaux, chacun a ses spécificités : on ne peut pas parler de l'aménagement du territoire de la même manière sur la côte Atlantique, en Lorraine ou en Ile-de-France. Les enjeux sont différents. Il serait intéressant de développer des formations qui collent aux problématiques territoriales, aux enjeux particuliers spécifiques de chaque pôle.

Vous avez accepté de soutenir les Matinales d'aptitudes urbaines, le nouveau cursus de formation à la démarche de programmation urbaine. Qu'en attendez-vous ?

Mon travail est d'impulser et d'accompagner les initiatives. Je suis heureux, au travers des Matinales, de participer à cet effort commun pour confronter et enrichir les niveaux d'expertise et les pratiques et ainsi de contribuer à faire évoluer l'ensemble; c'est pourquoi je soutiens cette initiative et souhaite longue vie à cette expérience.

LES MATINALES : BILAN À MI PARCOURS PAR CHRISTINE ALEXANDRE

Lancé en septembre dernier, le cursus en 10 étapes des Matinales a été conçu pour apporter des outils et méthodes aux Maîtres d'ouvrage confrontés à la complexification du processus d'élaboration de l'urbain, à mi-parcours de ce cursus un point d'étape s'impose.

Qui sont les participants aux Matinales ?

Ils exercent au sein de structures très variées dont notamment : CAUE, Communauté d'Agglomération, Établissement public Foncier, Institution Interministérielle, Chambre de Commerce et d'Industrie, Aménageur.

Quels types de missions exercent-ils ?

Urbanisme, Conseil, Accompagnement de Maîtres d'ouvrage en commune, et intercommunalités, Élaboration de SCOT, PLU, PLH, Formation et information des acteurs du territoire (techniciens, élus, habitants) au développement et urbanisme durables, Programmation urbaine pour les projets d'aménagement intercommunaux, Conduite d'opérations d'aménagement et de restructuration de voiries urbaines, Suivi des études, de la prise de commande auprès de la collectivité jusqu'au rendu final du prestataire, Instruction des dossiers de minoration foncière (outil d'aide à la construction de logements sociaux), Sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine et paysagère de tous publics (MO, MOE, Musage), Accompagnement et interventions lors de démarches participatives avec la population (ateliers urbains, diagnostics en marchant, présentation et « décodage » de projets, ...), Encadrement des architectes conseils en Commune, Requalification urbaine (ANRU), Aménagement de ZAC-ZAE, Réalisation d'études liées au tissu commercial, diagnostic du tissu commercial (composition, évolution, comparaison avec d'autres territoires), programmation commerciale sur un quartier ou sur l'ensemble d'une commune.

Qu'attendent ils du cursus des Matinales ?

- > Des outils techniques, juridiques et "psychologiques" permettant de mener à bien des projets urbains.
- > Des mises en situation et échanges entre professionnels expérimentés et plus jeunes et peut-être chercheurs.
- > Confronter les pratiques avec celle d'autres acteurs de la programmation urbaine, redéfinir les modalités d'interventions sur les opérations, acquérir des outils pour approfondir/améliorer le travail.
- > Face à la disparition des marchés de définition, proposer des alternatives en termes de démarche : une maîtrise d'ouvrage urbaine (et une programmation urbaine) « forte » (s), face à (ou plutôt en dialogue avec) une maîtrise d'œuvre urbaine « forte » ?
- > Aborder des problématiques globales et transversales de l'aménagement urbain.
- > Partager des expériences, les valorisations, les mettre en perspective.
- > Décrypter ce qu'est la programmation urbaine pour mieux l'intégrer dans les études et pouvoir transmettre ces nouvelles connaissances.
- > L'analyse de cas concrets, très efficace du point de vue pédagogique.
- > Des clefs pour sensibiliser à la programmation urbaine (transmettre aux élus et équipes de MO les points importants pour la qualité d'un projet).
- > Comprendre le processus de définition d'un projet d'urbanisme (calendrier, étapes, rôles des acteurs...).
- > Une sélection d'intervenants de qualité.
- > Mieux appréhender l'articulation et la réalisation d'une étude programmatique pour une commune et sa formalisation opérationnelle.
- > Des outils et des méthodes de travail appuyées sur des cas concrets pour une mise en application rapide et efficace.

Qu'attendent ils du Club des Matinales ?

- > Les atouts d'un réseau,
- > Des rencontres et échanges fructueux,
- > Des contacts pour l'avenir professionnel,
- > Des informations, sur l'actualité, l'avenir ...
- > Des informations pour poursuivre le chemin, vers le métier de manager et pilote de projets urbains.
- > Un lieu de croisement de partage d'expérience, de convergence, autour des questions de la ville "durable".
- > L'émergence d'un réseau de professionnels autour des questions de programmation urbaine.
- > Mieux cerner les attentes des collectivités face à une étude de programmation urbaine.

Premier bilan

Un premier bilan nous permet d'être satisfait, en effet les Matinales répondent à de nombreuses attentes des Maîtres d'ouvrage, les participants nous indiquent que les séances sont stimulantes, instructives, structurantes et que le partage d'expériences autour de cas pratiques est particulièrement enrichissant.

Le format des Matinales (une matinée par mois) semble convenir, même si nous avons été conduit très rapidement à élargir le créneau horaire (8h30 – 12h30 au lieu de 8H30 – 11h) pour permettre un véritable équilibre entre les apports pédagogiques à partir des études de cas et les échanges.

La présence et la participation de personnalités telles que Jacques Cabanieu, Pierre Colboc, Nicole Sitruk ou Jodelle Zetlaoui, ainsi que les interventions d'experts au côté de François Meunier s'avèrent pertinentes en terme pédagogique au plan des apports comme au plan des échanges.

Peu à peu la dimension de Club se met en place et nous souhaitons qu'elle trouve toute sa dimension à l'occasion de nos prochaines rencontres. Ce sera notre premier vœu pour 2011.

Enfin nous voulons remercier tout particulièrement la Société Française des Architectes qui accueille dans ses locaux de la rue Saint Jacques les séances des Matinales, et qui sans faillir à ses traditions s'attache à promouvoir la programmation.

Un dernier mot pour vous rappeler que vous pouvez rejoindre le cursus et le club en vous inscrivant pour 3 séances au choix, dès à présent ou 10 séances l'année prochaine (nouveau cursus de septembre 2011 à Juin 2012, programme disponible en avril prochain).
